

PUBLIC CONCERNÉ : Établissement de 20 salariés ou plus

DURÉE TOTALE :
14 h

NOMBRE DE SESSIONS :
1 session

EFFECTIF PAR SESSION :
4 à 10 apprenants
* Inter-entreprises : 6 apprenants mini

OBJECTIFS :

- Appeler les secours,
- Faire un bilan,
- Réaliser les gestes de premiers secours,
- Adopter un comportement efficace en présence d'une victime.



PRÉ-REQUIS :

Minimum 4 apprenants pour l'ouverture d'une session Intra-entreprise (obligation CARSAT) et minimum 6 apprenants pour l'ouverture d'une session Inter-entreprises.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail (Art. 4224-15).

PROGRAMME THÉORIQUE ET PRATIQUE

- La protection et la prévention,
- L'examen de la victime et l'alerte,
- Les gestes de secours aux victimes,
- Les risques spécifiques de votre entreprise,
- La synthèse.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur agréé I.N.R.S..
Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Documents I.N.R.S., Guide S.S.T.
À l'issue de la formation, délivrance de la carte S.S.T. pour les apprenants ayant satisfait à l'évaluation par le formateur.

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc.
Prévoir un accès à différents lieux de l'entreprise permettant la mise en place de scénarios.

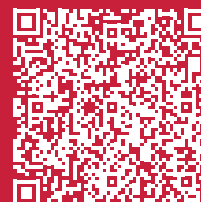
Validation par attestation individuelle de fin de stage et carte S.S.T.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE